Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 10

Artikel: En chemin de fer
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196126

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fait faire des grimaces et il ne cesse de demander à Allah de lui envoyer la mort.

* * *

Tous ceux qui liront ce petit récit vont jeter la pierre au premier homme, qui, seul, est responsable de la longueur de notre vie, dont chaque jour nous avons à nous plaindre. Et pourtant, tout au fond de leur cœur, dans un petit coin où ils n'aiment pas qu'un regard étranger pénètre, j'ai la persuasion qu'il y a cette pensée : « Pourvu que, après les trente années qui m'appartiennent légitimement, je puisse profiter encore de celles de l'âne, de celles du chien, et même de celles du singe !

C.-R.-C.

Une vengeance.

Morelles est un joli village que j'affectionne particulièrement, et vous feriez comme moi si vous connaissiez sa petite église, un bijou ciselé, son vieux château aux murs noirs, moussus et crevassés, et surtout l'emplacement même du village, qui, accroché comme par miracle au flanc de la montagne, semble un nid tombé de je ne sais où.

Dans ce coin que les géographes ne mentionnent pas, habitaient, il y a quelques années, un pauvre bûcheron et un riche fermier.

Tout le monde dans le pays connaissait le vieux Pierre et sa misérable hutte sur la lisière du bois, et, qu'on le rencontrât l'échine courbée sous le poids d'un fardeau ou la hache levée sur le tronc d'un arbre, chacun le saluait au passage d'un bonjour amical.

C'était un brave homme qui n'aurait point, comme on dit, fait du mal à une mouche, et qui, ayant passé les trois quarts de sa vie dans la solitude des forêts, conservait, malgré son grand âge, un cœur candide et bon.

Tout le monde connaissait aussi le fermier Michel Mérieux. On ne l'estimait guère, celui-là, et on ne l'aimait pas davantage !

Autant le premier restait jovial, serviable et franc, autant l'autre devenait de plus en plus avare et taciturne. Ajoutez à cela qu'il était supersticieux comme pas un, et vous saurez à quoi vous en tenir sur son compte.

Il aimait l'or avec passion, avec frénésie, et tout moyen lui paraissait propre à augmenter ses écus ; il va sans dire qu'il n'en dépensait pas un inutilement.

On ne le voyait jamais au cabaret, il ne donnait jamais un sou aux pauvres qui, le dimanche, lui tendaient la main à la sortie des offices, et le voyageur affamé pouvait bien frapper à sa porte en quête d'un morceau de miche ou d'un verre de vin, sa porte ne s'ouvrait point et son cœur non plus.

Pourtant, je vous l'ai dit, Michel Mérieux était riche.

Il passait avec raison pour le plus gros fermier de l'endroit et même des environs. Il possédait des vignes, des champs de blé et de grandes prairies dont il vendait cher le fourrage.

Et tout le monde se demandait à qui reviendrait cette fortune chaque jour augmentée et si parcimonieusement conservée, puisque le fermier était veuf, qu'il n'avait pas d'enfant et qu'on ne lui connaissait point de famille.

Quelle étrange idée eut donc le pauvre bûcheron d'aller emprunter de l'argent à Michel Mérieux.

Je sais bien qu'une fois, dans le temps, Michel lui avait dit, à la suite d'un service rendu :

— Quand tu auras besoin de moi, ne te gêne pas, un service en vaut un autre...

Maintenant, il avait besoin de lui, et, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur l'avarice sordide du vieux, il alla bonnement lui rappeler sa promesse avec la naïveté qui le caractérisait.

— Tu me sortiras d'un grand souci, dit-il ; mon garçon m'écrit qu'il est malade, et il me demande un peu d'argent. Je n'en ai point pour le moment, mais, vers la fin d'octobre, j'abattrai un côté du bois, rapport au chemin qu'on doit tracer, et je te rendrai alors les écus que tu me prêteras aujourd'hui.

— Je n'ai point d'écus à prêter, répondit le fermier. Les temps sont durs pour tout le monde, aussi bien pour moi que pour les autres.

Le bûcheron haussa les épaules.

— C'est que tu ne veux pas, dit-il, car tu gagnes gros d'argent, et tu n'es jamais à court. Tu m'aurais pourtant tiré d'un grand ennui !

— Je ne veux pas, que je te répète.

— Alors, continua le bûcheron, c'est que tu ne te souviens plus de ce que tu m'as dit un jour : « Un service en vaut un autre, et quand tu auras besoin de moi... »

— Bast ! c'est bien ancien ce que tu me rappelles là !

— Oui, oui, je sais ; mais, tout de même, j'exposais ma vie en te sortant de la maison de Jacques, où tu passais la nuit, et qui flambait pendant que tu dormais... Ce n'est point un reproche au moins, je ne t'en ai jamais parlé et je ne commencerais pas aujourd'hui, si ce n'était pour te rappeler ta promesse. Car, vois-tu, mon *fi* est malade, et il compte sur moi... à ton tour, c'est un fier service que tu me rendrais.

Et il ajouta tout bas, comme s'il avait honte de cette insistance :

— Tu lui sauverais la vie peut-être. Moi... j'ai bien exposé la mienne pour toi...

— La vie ! la vie ? grommela Michel Mérieux ; quand je prête, c'est mon argent que j'expose !

Et il ne prêta pas.

Un autre eut pitié du pauvre bûcheron qui, pour la première fois, connut, sinon la haine, du moins la rancune.

Il chercha à se venger de Michel sans cependant lui faire du mal, sans lui nuire, et, après avoir mûrement réfléchi, il partit une nuit que la lune argentait comme une aube, et se dirigea vers l'un des champs du riche fermier.

C'était en mars, et l'herbe pointait à peine. Tout au plus voyait-on à la cime des arbres quelques bourgeons grêles, mais la nature s'apprêtait déjà à se montrer pimpante et radieuse au premier appel du printemps.

Le bûcheron s'en fut au milieu des champs et là, à l'aide seulement d'un bâton, il traça au milieu des blés qui lèveraient bientôt de légers sillons de formes irrégulières et bizarres, jeta quelque chose dans ces sillons, les recouvrit de terre et s'en retourna ensuite tranquillement chez lui.

La nuit suivante, il recommença cette même opération dans un autre champ de blé, et encore deux nuits de suite, c'est-à-dire dans chaque terre de Michel Mérieux.

Et le matin, bien certain de n'avoir point été vu, le bûcheron reprenait son travail dans les bois, au-dessous des nids qui commençaient à jaser.

La saison fit prospérer le froment et les fleurs, et voici que, du matin au soir, il y eut une caravane de gens de Morelles, et même de tous les villages environnants, allant regarder l'étrange phénomène qui se passait dans les champs du fermier Mérieux.

Celui-ci, malade depuis quelque temps, ne se doutait de rien.

Aussi quelle ne fut pas sa surprise de voir un matin qu'il sortit pour la première fois, ce mot accusateur, tracé en gigantesques lettres de... fleurs au milieu de ses blés : « *Avare !* »

Oui, les marguerites, ces jolies fleurs qui parlent si doucement aux amoureux, se dressaient toutes sur leurs tiges et accusaient le vieil Harpagon.

— Avare ! lui dirent encore les bluets dans son autre champ.

— Avare ! répétèrent les coquelicots en lettres sanglantes.

Et les gens qu'il rencontrait disaient à haute voix :

— Avare ! avare !

Jusqu'au soir il lui sembla voir devant ses yeux et entendre bourdonner à ses oreilles le terrible mot.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Comment cette accusation, d'abord chuchotée à voix basse par ceux qui le connaissaient, surgissait-elle de ses blés ?

Etait-ce parce qu'il refusait d'en donner une gerbe aux pauvres du pays ?

Comme il n'avait point la tête bien solide, ça faillit le rendre fou.

— Tu ne t'en défendras plus maintenant, lui dit le bûcheron, qui, justement vint le voir ce jour-là. Pour que les fleurs, dont l'âme est compatissante, osent te braver ainsi à la face du ciel, il faut vraiment que tu sois coupable.

— Je... ne suis point avare.

— Oh ! oh ! tu es seul de cet avis. Après tout, ça te regarde. S'il t'arrive quelque malheur après ça...

— Un malheur ! interrompit le fermier, tu crois que...

— Ecoute donc ! Il y a, tu le sais bien, un *jeteux* de sorts dans le pays. Encore qu'on ne l'ait point vu, c'est sûr tout de même qu'il existe... Moi, pour conjurer le mauvais destin, je sais bien ce que je ferais.

— Que ferais-tu donc ?

— Je n'irais point par quatre chemins. Pour cette année, je donnerais tout l'argent du froment à la caisse des pauvres de la commune.

— Jamais ! trouve autre chose.

— Non, c'est le seul moyen, j'en réponds. Les lettres repousseront en même temps que les blés tant que tu ne seras pas décidé.

— Comment le sais-tu ?

— Ça va de soi ; réfléchis, puisque le sort est jeté sur tes champs.

Bref, il l'influença si bien qu'il réussit à le persuader, et pour la première fois de sa vie, Michel Mérieux fit une largesse aux malheureux.

Tout le monde commenta cette bizarre aventure, et chacun le fit à sa manière.

Seul, le rusé bûcheron sut à quoi s'en tenir, lui qui, pendant les claires nuits de mars, s'en fut semer, dans les champs du fermier, des graines de marguerites, de bluets et de coquelicots, sans être vu, si ce n'est par les étoiles, ni entendu, si ce n'est par un grillon.

Jean BARANCY.

En chemin de fer.

Un député de Lyon, M. Fleury-Ravarin, rapporteur des conventions de chemin de fer, a adressé dernièrement, au ministre des travaux publics, la réclamation suivante :

« Pour s'assurer la possession exclusive de » leur compartiment, certains voyageurs trou- » vent habile de disséminer leurs bagages sur » les banquettes afin de laisser croire aux » personnes qui se présentent après eux qu'il » n'existe plus de place libre. Cette petite su- » percherie est extrêmement désagréable pour » les voyageurs qui arrivent peu de temps » avant le départ des trains. Le personnel des » gares se trouve dans l'impossibilité absolue » de vérifier si les places marquées sont réel- » lement prises. »

André Balz, du *XIXe Siècle*, qui cite ces lignes, ne peut les approuver, estimant qu'on ne peut mettre en doute le droit de marquer sa place en chemin de fer, droit incontestable de celui qui a pris la peine d'arriver à la gare une demi-heure avant les autres. Du reste les instructions des compagnies, — en France du moins — sont formelles à cet égard et d'accord avec la jurisprudence des tribunaux. En chemin de fer, comme au théâtre, comme au concert, on a le droit absolu, entre des places également libres, de choisir la meilleure et de la garder, pourvu, bien entendu, qu'on soit arrivé bon premier. Et ce droit ne nous paraît pas seulement légitime, mais précieux surtout pour les faibles, pour les enfants, pour les femmes, pour les malades. La doctrine contraire, c'est le triomphe du plus fort ou du plus agile, c'est la querelle et le pugilat s'installant à demeure sur les quais d'embarquement au départ de tous les trains.

Après avoir ainsi critiqué la réclamation du député de Lyon, sur ce point, le chroniqueur que nous citons reconnaît qu'il y a en effet des gens égoïstes dont l'idéal est de s'installer à tout prix et bien à leur aise, avec leur famille ou leurs amis, afin d'être en wagon comme chez eux.

« Vous est-il arrivé quelquefois, dit-il, de monter la nuit, en cours de route, dans un compartiment de première ou de seconde classe ? Aux vagues lueurs de la lampe tamisées par le petit écran bleu soigneusement rabattu, vous apercevez noyées sous un flot de châles ou de couvertures, des formes indécises dont vous ne pouvez, dans la pénombre, déterminer l'âge, le sexe ou la nationalité. Mais si vous avez le malheur de chercher à vous asseoir, même en vous faisant tout petit, le tas grogne et gronde sourdement jusqu'à ce qu'il éclate. Pour un rien, on vous jetterait par la portière.

» Car celui ou celle que vous avez dérangés

sont aussi furieux que si vous aviez pénétré la nuit avec effraction dans leur chambre à coucher. Et j'ai vu plus d'un voyageur refermer tout tremblant la portière comme s'il avait commis une véritable violation de domicile.

» M. Fleury-Ravarin, n'a pas énuméré encore, tant s'en faut, tout les artifices compliqués, toutes les ruses de peau-rouge en usage pour écarter l'ennemi, je veux dire le voyageur qui a payé comme vous et qui a le droit de se caser comme vous.

» Ici, des marmots courent en piaillant sur les banquettes et se livrent à l'aide du filet à des exercices de dislocation qui vous font fuir avec terreur devant cette succursale du palais des singes. Ailleurs, c'est une dame élégante et plantureuse qui obstrue avec sa femme de chambre la porte du compartiment. Elle procède par intimidation. Elle espère que votre timidité ou votre galanterie vous empêcheront de la déranger pour voir s'il reste encore des places libres.

» Voici encore un truc fort sulvi et que j'ai vu pratiquer souvent avec succès. Dans certaines gares, les quais d'embarquement sont accessibles aux parents et amis du voyageur, soit gratuitement, soit moyennant une très faible rétribution. En arrivant de bonne heure, on remplit le compartiment de tout le cortège du dernier adieu. Au coup de sifflet, quand le train s'ébranle, tous les pseudo-voyageurs descendent et vous pouvez voir défiler devant vous un compartiment de huit places avec seulement une ou deux personnes dedans qui étalent alors tout à loisir leurs rhumatismes sur les banquettes. »

Aux pommes ! Chouette !

Un de nos abonnés de Lausanne nous écrit :

« Pourriez-vous peut-être me dire quelle est l'inoffensive intelligence qui, la première, a laissé échapper cette exclamation, et quels sont les complaisants qui se sont plu à la faire circuler et passer dans le *bon genre?*... J'en doute un peu.

« Mais vous conviendrez peut-être avec moi qu'il est regrettable que cette expression *bête à couper au couteau* ait détrôné le joli qualificatif *chouette*, jadis fort à la mode, et dont j'ignore aussi l'origine.

« Aujourd'hui l'on a une chaussure, un habit, une robe, un chapeau aux pommes ! Une jeune fille *aux pommes* a une bouche, un nez, des yeux et tout le reste *aux pommes !* On a des bals, des dîners, des promenades *aux pommes !* L'on voit des troupiers *aux pommes*, commandés par un colonel *aux pommes !* On a du vin *aux*.... mais ceci devient plus grave, et il y a même danger à lâcher cette qualification.

« Un jeune homme *aux pommes* entre avec un ami dans une auberge pour se rafraîchir ; le pintier lui sert un vin excellent. Le jeune homme déguste, savoure, puis, posant en connaisseur, dit devant tous les consommateurs : « Monsieur, je vous fais mon compliment, vous avez là du vin *aux pommes !*

— Insolent ! vous prétendez que je débite du cidre ?... Et un soufflet, mais *aux pommes*, s'abat sur la joue du malencontreux consommateur. »

* * *

Contre son attente, nous pouvons renseigner quelque peu notre abonné sur les deux qualificatifs dont il vient de nous entretenir.

Aux pommes ! — Voici ce que nous lisons dans le dictionnaire d'argot moderne, au sujet de cette expression, si fréquemment employée dans la conversation :

« Deux consommateurs, un habitué et un étranger, demandent dans un restaurant, chacun un bifteck, le premier aux pommes, le second naturel, *nature* dans l'argot des restaurateurs. Le garçon chargé des commandes vole vers les cuisines et s'écrie d'une voix retentissante : *Deux biftecks, dont un aux pommes, soigné !*

« Le mot fit fortune. C'est depuis ce jour-là qu'on dit « aux pommes » pour soigné ! »

Chouette ! — Nous ne trouvons pas de renseignements aussi précis sur ce qualificatif, dont on se sert pour vanter ce qui est beau, excellent : *Chouette, alors !* — Très bien, alors ! *Femme chouette !* belle femme, etc. Et de nombreux écrivains l'ont employé. Montépin a dit : « C'est une créature huppée, cossue et *très chouette, qui me chérit et me le prouve.* »

H. Monnier a écrit quelque part : « *Elle est chouette votre eau-de-vie.* »

Déjà au temps de Rabelais, on comparait une jolie chose à une chouette. C'est Rabelais qui a écrit : *Ma femme sera coincte et jolye comme une belle petite chouette.*

Le carcan.

Un de nos lecteurs — qui ne signe pas — nous témoigne le désir de lire dans le *Conteur* quelques renseignements sur la peine infamante du carcan.

Nous ne possédons pas beaucoup de détails à ce sujet, mais il nous suffira de lui dire que le carcan était un collier de fer fixé à un poteau ou pilori pour y attacher les condamnés.

Cette triste exposition avait lieu sur une place publique où le condamné était livré aux railleries et aux injures de la foule. A Lausanne, le pilori était placé sur la Palud, et l'exposition avait ordinairement lieu les jours de marché.

La peine du carcan, qui datait du moyen-âge, a persisté jusque dans les premières années de ce siècle. Nous avons encore quelques vieillards qui se souviennent d'avoir assisté, dans leur enfance, à ce navrant spectacle.

Le doyen Bridel nous raconte qu'autrefois chaque seigneur avait le droit de planter un carcan sur la principale place de son fief. Il y avait ordinairement au même lieu le *tourniquet*, espèce de cage de bois posée sur un pivot, dans laquelle on faisait tourner les voleurs de légumes, fruits et raisins. Dans un village de La Côte, on y mit pour l'exemple une chèvre surprise dans les vignes et on la fit tourner si longtemps qu'elle y creva.

* * *

La *Grande Cour séculaire* de Lausanne, qui se composait du haut chapitre de la Cathédrale, d'un certain nombre de nobles, la plupart magistrats, et des députés de la bourgeoisie, avait dans ses règlements cette curieuse disposition relative à la peine du carcan.

Défense dans la ville et cité de Lausanne et villages de son ressort, de jurer par la vie, le sang, les plaies, les cheveux, le cœur, la tête et autres membres de Jésus-Christ ; de blasphémer et de maugréer en despectant Dieu et le respect qui lui est dû ; item contre la Sainte-Vierge, sous peine d'être contraint de se mettre sur-le-champ à deux genoux à terre, d'y faire avec le doigt le signe de la croix, de la baiser ensuite et de dire pour pénitence un *ave* et un *pater* ; celui qui s'y refusera sera mis tout un jour au collier de fer.

Anathème contre les voleurs.

Depuis quelques semaines les journaux nous signalent de nombreux vols commis un peu partout avec une audace à dérouter les plus fins limiers de la police. On assure même qu'il y a toute une bande de filous parfaitement organisée. Ces messieurs feraient, paraît-il, leurs affaires en commun, se prêtant mutuellement aide et protection. C'est l'esprit du jour ; c'est un syndicat comme un autre. Mais leur industrie étant toujours fort désagréable aux personnes qui en sont les victimes, un de nos abonnés nous communique, à l'intention de ces dernières, un moyen de se préserver des malfaiteurs. C'est une espèce d'anathème lancé contre les voleurs, et dont le texte manuscrit vient d'être retrouvé dans les papiers de son grand'père. Nous le reproduisons textuellement. Prière de n'y pas chercher la ponctuation et de reprendre haleine comme on pourra :

Pour empêcher aux larons de volés. Dites avant le soleil levant : Aujourd'hui je charme tout ce que le bon Dieu m'a donnés tous les biens qui m'appartiennent soit à la campagne sur la terre et au-dessous de la terre soit a quel endroit qui puisse être que personne ne toucheras rien ni petit ni grand aussi véritable comme le bon Dieu a béni le pain qu'il a donné à ses disciples le bon Dieu a défendu de volés les bien gardés tous mes biens doivent être assurés celui qui touchera mon bien il ne l'emportera point à moins qu'il ne compte toutes les goutes de pluie qui tomberont et les forfilioches de neiges et les grains de sable qu'il y a alentour de la mer que le bon Dieu a fait en général s'il ne peut pas les compter s'arrêttera comme le trône et même comme un bon jusqu'à l'heure que je puisse le voir avec mes yeux et donnés congé avec ma langue et je fais cela pour avertir tout laron et frippon et friponnes pour le libérer celui qu'il a fait venir qui te fasse enaller si tu ne peut pas aller va t'en au diable.

Un déjeuner à recommander. — Par les temps froids, il n'est pas prudent de sortir, le matin, sans avoir pris quelque chose de chaud. Bien des maux ont une prise facile sur un estomac à jeun. Un léger repas donne aussi de la chaleur et des forces au corps.

Ce premier déjeuner peut être agréablement varié suivant les goûts. Il y a des gens qui aiment une bonne soupe chaude le matin ; d'autres se contentent de thé, pitance assez maigre. Le café au lait est d'un usage plus général. Le chocolat rassasie facilement, parce qu'il est épais. Voulez-vous une petite recette pour rendre ce breuvage plus léger sans nuire à son goût délicieux ? Il n'y a qu'à y ajouter un tiers de bon café noir. Avec cette addition, le chocolat sera agréable à boire et pas du tout indigeste.

La soupa dâo montagnard.

To parâi l'âi ia pè lo mondo dâi fins retors !

L'autro dzo, on gaillâ dè pè lè montagnes dâo Pays-d'Amont arrevè à Lozena avoué son bissa, son parapliodze et son dordon. L'eintrè dein un cabaret, démandè on assiétâ dè bouillon po sè referè on pou, ka l'avâi passa la deint dè Jaman a pî et vo peinsâ bin que l'étâi affauti.

On l'âi ein dressè onna terrina et ne sé pas coumeint cein sè fe, mâ quand l'eut prao medzi, ye trova dein la soupa on timbrepouste que n'avâi jamais servi et que resta allietta âo fond dè s'n'assiéte.

Quand ye ve cein, ye sè lâivè, repreind sè z'afférès que l'avâi posa dein on carro et décampè sein pipâ lo mot.

— Ohé ! l'ami l'âi criè lo sommeillié, que l'âi tracè après avau lè zégras, atteindè-vo vâi et payï vâi voutron medzi !

— Dâo diabllio que vu payï, repond l'autro, allâ pi vairè dein m'n'assiéta : ma soupa étâi franco !

Société littéraire. — La soirée annuelle de cette société a lieu aujourd'hui, au Théâtre, à 8 heures. Au programme, nous voyons deux comédies et plusieurs morceaux d'orchestre. Cette soirée, comme les précédentes, sera charmante et réunira, en dépit des préoccupations électorales, les nombreux amis de la Littéraire.

THÉATRE. — M. Scheler nous a donné, cet hiver, plusieurs pièces nouvelles ; nous lui en sommes très reconnaissants. Jeudi encore, c'était *La Passante*, pièce traduite de l'anglais. L'interprétation a été excellente ; les deux rôles principaux étaient tenus par Mme et M. Daumerie.

Demain, dimanche, **Le Régiment,** grande pièce militaire par Jules Mary.

L. MONNET

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.